



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 octobre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 octobre 2002

**Voeu - Prise de position du conseil sur les projets d'extension du
complexe sportif René Gaillard et les propriétés acquises
récemment à cet effet.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,
M. Gérard ZABATTA.

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROUCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002

DELIBERATION D20020303

Administration Générale

**Voeu - Prise de position du conseil sur les projets d'extension du
complexe sportif René Gaillard et les propriétés acquises
récemment à cet effet.**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « le Conseil Municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local. »

Le complexe sportif René Gaillard étant situé sur le territoire de la commune de Niort, les projets de son extension par la Communauté d'Agglomération de Niort intéressent les élus et les citoyens de la Ville de Niort.

La Communauté d'Agglomération de Niort a acquis, par voie de préemption, une propriété sise 111, avenue de la Venise Verte, à Niort et appartenant à M^{elle} Fabienne Raveneau et M Jean-Luc Grosbois, ainsi qu'une autre sise au 70, rue Henri Sellier, à Niort, appartenant à M et M^{me} Félix.

La Communauté d'Agglomération de Niort est par ailleurs saisie d'une déclaration d'intention d'aliéner sur une propriété sise au 129, avenue de la Venise Verte et appartenant à M et M^{me} Haye.

Les délégués du conseil de communauté ont été appelés à se prononcer sur l'opportunité de ce projet d'extension du stade René Gaillard, tel que décrit et argumenté dans le rapport joint à ce vœu. Je vous propose de vous prononcer également par rapport à ce projet en confirmant le bien-fondé des acquisitions réalisées ou à venir.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner sous forme de vœu un avis favorable au projet C.A.N. d'extension du complexe sportif René Gaillard.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	26
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)